

Appui à l'entrepreneuriat

Les auto-entrepreneurs seront intégrés dans les écosystèmes industriels

Maroc PME planche sur le renforcement de l'appui aux auto-entrepreneurs, en les intégrant notamment dans les écosystèmes industriels au niveau de chaque région. Pour ce faire, des partenariats devront être scellés avec les régions et des conseillers en entrepreneuriat afin de lancer des dispositifs d'accompagnement facilitant aux entrepreneurs l'accès aux opportunités d'affaires offertes par les écosystèmes industriels.

Bonne nouvelle pour les auto-entrepreneurs. Maroc PME planche sur le développement de leur écosystème entrepreneurial sous une approche régional à travers notamment leur intégration dans les écosystèmes industriels au niveau de chaque région. De même, des partenariats devront être signés avec les régions pour le déploiement des dispositifs d'accompagnement, dont certains seront spécifiques à certains métiers comme les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Pour commencer, l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (Maroc PME) vient de lancer un appel d'offres en vue du recrutement d'un expert. Ce dernier va appuyer dans le développement d'un environnement entrepreneurial régional favorable et accessible. 4 régions pour commencer : Oriental, Souss-Massa, Drâa-Tafilalet et Rabat-Salé-Kénitra. Le but étant de promouvoir le statut de l'auto-entrepreneur auprès des différentes parties prenantes ainsi que les opportunités d'affaires au profit de cette population. L'expert appuiera, en outre, Maroc PME dans la conception des offres d'accompagnement des auto-entrepreneurs et porteurs de projets, dont l'élaboration des dispositifs de prêt d'honneur et d'inclusion numérique. De même, il aidera l'Agence à structurer et renforcer les capacités d'intervention des conseillers en entrepreneuriat pour une meilleure prise en charge des auto-entrepreneurs au niveau des régions. À ce sujet, Maroc PME envisage de mettre en place un réseau de conseillers. Sur le plan d'études stratégiques, l'Agence créera un dispositif de suivi des indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs à l'accompagnement de cette population dans les régions. Selon Maroc PME, le statut de l'auto-entrepreneur s'adresse à une large frange de la population. Les résultats d'une étude réalisée par l'Agence en 2014 et actualisée en 2017 ont permis d'identifier la population cible prioritaire estimée à 4,2 millions de



Au 15 février 2018, sur plus de 74.5000 demandes d'inscriptions, 61.500 ont été enregistrées au registre national de l'auto-entrepreneur.

personnes, dont des individus opérant dans les métiers traditionnels ou dans l'informel, les étudiants, les chômeurs, les personnes à besoins spécifiques, les Marocains résidents à l'étranger ainsi que les étrangers en situation régulière au Maroc.

Au 15 février 2018, sur plus de 74.5000 demandes d'inscriptions, 61.500 ont été enregistrées au registre national de l'auto-entrepreneur. Ces résultats ont été atteints grâce notamment à la réalisation de près de 400 événements de sensibilisation avec les partenaires locaux dans les différentes régions et la formation de 355 conseillers auto-entrepreneurs (20 ateliers de formation). S'y ajoutent la sensibilisation de 9 conseils régionaux à intégrer l'auto-entrepreneur dans la dynamique de construction de leur écosystème entrepreneurial ainsi que la mobilisation des banques pour développer une offre d'accompagnement dédiée, dans le cadre de leurs efforts pour l'inclusion financière. Pour rappel, l'Agence a présenté en octobre 2017, le bilan de déploiement de ce statut et une feuille de route y afférente au Comité national de l'auto-entrepreneur. Ce comité a fixé des objectifs d'inscription de 150.000 entrepreneurs et de structuration de l'accompagnement dans la période 2018-2019. ■

Moncef Ben Hayoune

L'Agence veut structurer et renforcer les capacités d'intervention des conseillers en entrepreneuriat pour une meilleure prise en charge des auto-entrepreneurs au niveau des régions.